J1140
CARDIOLOGUE

Emploi réglementé

Emploi cadre

Définition

Le cardiologue est l'expert du cœur et des vaisseaux sanguins, il assure la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies cardiovasculaires.

- Diagnostique et traite les maladies cardiovasculaires
- Réalise des examens spécifiques comme l'échocardiographie ou l'électrocardiogramme
- Prescrit des traitements médicamenteux ou des modifications de mode de vie pour prévenir les maladies cardiaques
- Intervient en urgence pour des cas de crises cardiaques ou d'autres complications cardiovasculaires
- Collabore avec d'autres spécialistes pour des prises en charge multidisciplinaires des patients

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un Diplôme d'Etat de docteur en médecine, complété par une spécialisation en cardiologie.

Certifications et diplômes :

- Diplôme d'études spécialisées médecine cardiovasculaire

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Identifier le besoin du patient et échanger des informations (traitements en cours, antécédents médicaux, radiographies, ...)
- Diagnostiquer les maladies cardiovasculaires à partir de l'examen clinique et des examens complémentaires
- Recenser les symptômes, les dysfonctionnements, cerner l'environnement de vie du patient et procéder à l'examen clinique
- Réaliser la prescription médicale, expliquer les modalités de traitement au patient et le conseiller sur l'hygiène de vie
- Procéder à des examens Electrocardiographie (ECG) selon des techniques radiographiques
- Interpréter les électrocardiogrammes (ECG) et autres explorations fonctionnelles
- Assurer le suivi médical d'un patient
- Evaluer l'efficacité des traitements post-opératoires

- Modifier les traitements en fonction de l'évolution des besoins du patient

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Créer une relation de confiance avec les patients

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Actualiser le dossier médical du patient
- Représenter sa structure ou son service lors d'un événement ou auprès d'instances de décision

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Analyser des imageries médicales complexes (IRM, scanner)
- Réaliser des épreuves d'effort et en interpréter les résultats
- Pratiquer des expertises médicales
- Sensibiliser aux bonnes pratiques d'hygiène et de santé
- Gérer les urgences médicales
- Collaborer avec d'autres professionnels de santé pour une prise en charge globale
- Enseigner, développer des compétences

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Communiquer avec les patients et leurs familles
- Assurer la confidentialité des données médicales
- Réaliser une veille documentaire
- Actualiser régulièrement ses connaissances

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Conduire des travaux d'études et de recherche

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la gestion administrative et financière d'une activité
- Gérer les bases de données médicales

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Conseiller les patients sur la prévention des maladies cardiovasculaires

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Savoirs

Domaines d'expertise

- Cardiologie
- Chirurgie cardiaque
- Evaluation des risques cardiaques chez les patients
- Evaluation des antécédents familiaux
- Affections cardiaques
- Rédaction de comptes rendus médicaux

Normes et procédés

- Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM)
- Classification Internationale des Maladies (CIM)

Produits, outils et matières

- Utilisation d'équipements de cardiologie
- Utilisation de logiciels médicaux spécifiques

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En bloc opératoire
- Port d'équipement d'hygiène

Horaires et durée du travail

- Travail en journée
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Publics spécifiques

- Patients

Statut d'emploi

- Profession libérale
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Cabinet libéral
- Etablissement de santé

Secteurs d'activité

- Santé

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail